

VERGNET

Société Anonyme
1 rue des Châtaigniers
45140 ORMES

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 22 mai 2017
Résolution n°8

GVA Audit
105 Avenue Raymond Poincaré
CS 81691
75116 Paris Cedex 16
Membre de la Compagnie des Commissaires aux
Comptes de Paris

Deloitte & Associés
1 Rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 Saint-Herblain Cedex
Membre de la Compagnie des Commissaires aux
Comptes de Versailles

GVA Audit
105 Avenue Raymond Poincaré
CS 81691
75116 Paris Cedex 16
Membre de la Compagnie des Commissaires aux
Comptes de Paris

Deloitte & Associés
1 Rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 Saint-Herblain Cedex
Membre de la Compagnie des Commissaires aux
Comptes de Versailles

VERGNET

Société Anonyme
1 rue des Châtaigniers
45140 ORMES

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 22 mai 2017
Résolution n°8

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris et Nantes, le 2 mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

GVA Audit


Philippe BONNIN
Associé

Deloitte & Associés


Guillaume RADIGUE
Associé


Eric PIOU
Associé